



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE-VAL DE
LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R24-2016-201

PUBLIÉ LE 14 DÉCEMBRE 2016

Sommaire

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-12-14-001 - ARRETE portant modification de l'arrêté n° 11-208 du 24 Octobre 2011 portant nomination des membres du conseil de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret (2 pages)

Préfecture de la région Centre-Val de Loire et du Loiret

R24-2016-12-14-001

ARRETE

portant modification de l'arrêté n° 11-208 du 24 Octobre
2011 portant nomination des
membres du conseil
de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret

**SECRETARIAT GENERAL POUR
LES AFFAIRES REGIONALES**

ARRETE

**portant modification de l'arrêté n° 11-208 du 24 Octobre 2011 portant nomination des
membres du conseil
de la Caisse d'Allocations Familiales du Loiret**

**LE PREFET DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE
PREFET DU LOIRET
Chevalier dans l'ordre National de la Légion d'Honneur
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

VU le code de la sécurité sociale et notamment les articles L211-2, R.211-1, D.231-4 et D. 231-5.

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

VU l'arrêté modifié n°11-208 du 24 Octobre 2011 nomination de membres du Conseil de la Caisse d'allocations familiales du Loiret ;

VU la désignation formulée pour la Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) ;

SUR proposition de la Cheffe de l'antenne interrégionale de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale de Paris,

ARRETE

Article 1^{er} : Le point 1. B) de l'annexe à l'arrêté du 24 Octobre 2011 susvisé, modifie la rubrique relative comme suit :

B) Représentants des assurés sociaux

Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)

TITULAIRE	Monsieur	CHABROL	Jean-Paul
TITULAIRE	Monsieur	BAUDET	Frédéric, Léon, Paul
SUPPLEANT	Madame	LOUCHATI	Véronique
SUPPLEANT	à désigner		

Sont remplacés par les dispositions suivantes :

TITULAIRE	Monsieur	CHABROL	Jean-Paul
TITULAIRE	Monsieur	BAUDET	Frédéric, Léon, Paul
SUPPLEANT	Madame	LOUCHATI	Véronique
SUPPLEANT	Madame	TOURET	Myriame

Article 2 : Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales et la cheffe de l'antenne interrégionale de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et de la préfecture du Cher.

Fait à Orléans, le 14 décembre 2016
Pour le Préfet de région,
et par délégation,
le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Signé : Claude FLEUTIAUX

Arrêté n° 19.279 enregistré le 14 décembre 2016.